



Bilan de santé éolien : les chiffres 2013 des constructeurs sanctionnent une année difficile

France Energie Eolienne publie en exclusivité les parts de marchés 2013 des constructeurs d'éoliennes en France. Un secteur qui se replie à nouveau de 14,8% en 2013 (631,15 MW installés et raccordés). Pour rappel, l'objectif annuel du gouvernement est de 1300 MW par an. FEE s'inquiète, même si l'année qui débute s'annonce plus engageante. Pour que le secteur redémarre, FEE insiste de nouveau sur l'urgence de sécuriser le tarif d'achat éolien.

631,15 MW éoliens ont été installés et raccordés au réseau électrique français en 2013. En 2012, ce chiffre atteignait les 740,95 MW. C'est un recul de 109,80 MW en un an. Des chiffres publiés en exclusivité par France Energie Eolienne qui dresse, comme chaque année, son tableau des parts de marché des constructeurs d'éoliennes pour la France (FEE représente plus de 90% du marché des éoliennes implantées sur le territoire français).

Le marché éolien s'est ainsi réduit de 14,8% cette dernière année, 2012 ayant déjà été consignée comme une année de fort ralentissement de la filière.

Pour Frédéric Lanoë, Président de FEE : « *Le bilan 2013 est mauvais. Attention, sans sursaut vigoureux, c'est toute notre filière industrielle et les 11 000 emplois que nous avons créés qui en pâtiront.* »

La société Vestas est le constructeur d'éoliennes justifiant de la puissance raccordée la plus forte en 2013 (39% du marché ; 243,65MW), suivi par Repower (21% ; 130 MW), Enercon (19% ; 121,5 MW), Nordex (9% ; 60 MW) et Gamesa (9% ; 60 MW).

Cependant, concernant la capacité cumulée, l'éolien français atteignait 8465 MW en 2013. La hausse est approximativement de 8% par rapport à 2012. Pour rappel, l'énergie éolienne produit 4% de l'électricité aujourd'hui consommée en France.

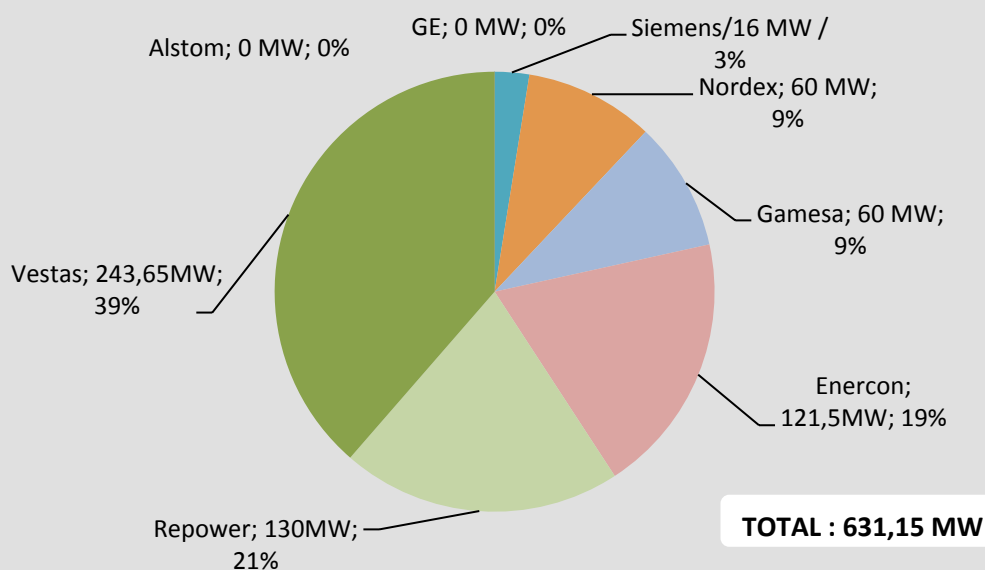
La complexité réglementaire et les péripéties autour de la notification du tarif d'achat en vigueur en France expliquent largement les performances très moyennes de l'éolien sur ces deux dernières années. La remise en cause générale des mécanismes de soutien en France et en Europe n'arrange rien.

« *L'Europe réfléchit à se donner des objectifs en renouvelables à l'horizon 2030 ; c'est bien, mais il faut se donner les moyens maintenant. Pour confirmer certaines prémices de reprise dans l'éolien terrestre français suite aux simplifications opérées par le gouvernement, il faut conforter le tarif d'achat et moderniser le processus d'autorisation.* », ajoute Frédéric Lanoë.

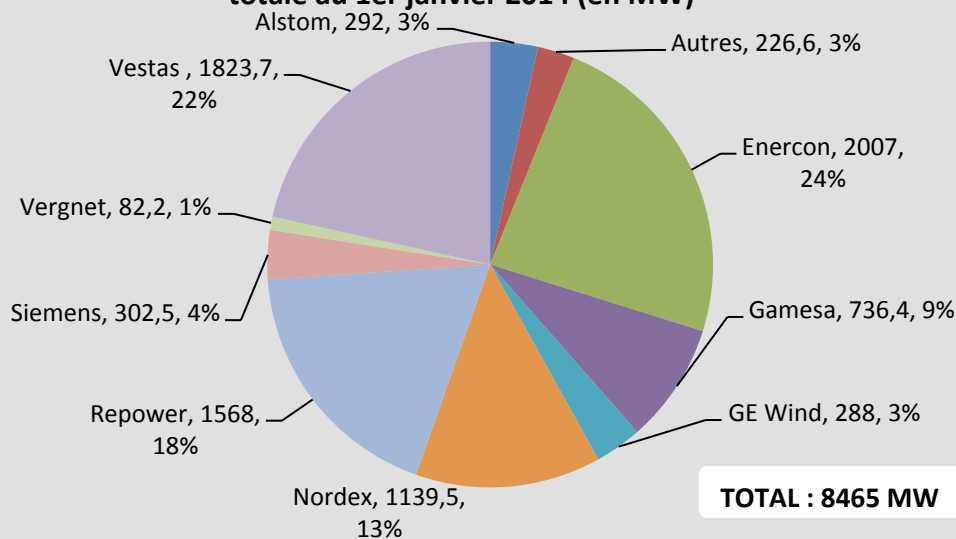
Pour France Energie Eolienne, il est désormais essentiel de lever les obstacles à un développement soutenu de l'éolien, tel que prévu dans la transition énergétique en cours. FEE demande donc à la Commission Européenne de valider la compatibilité du tarif d'achat français avec les règles européennes afin d'aider le Conseil d'Etat à se prononcer sur le sujet.

« *La mise en place d'un nouveau modèle de contrat d'achat anticipé a permis une légère amélioration sur la deuxième partie de l'année après un début d'année catastrophique. Nous espérons un redémarrage en 2014. Les simplifications opérées par le gouvernement, notamment avec la loi Brottes, ont redonné de l'oxygène à l'éolien terrestre. Il faut continuer de desserrer l'étau juridique et surtout que le gouvernement lève toute insécurité sur le tarif d'achat éolien en adoptant un nouveau texte urgent* » souligne Frédéric Lanoë.

**Répartition par constructeur de la puissance éolienne raccordée
du 1er janvier au 31 décembre 2013 (en MW)**



**Répartition par constructeur de la puissance éolienne raccordée
totale au 1er janvier 2014 (en MW)**



Source : constructeurs, analyse France Energie Eolienne

Sur l'association France Énergie Éolienne (FEE)

L'association France Énergie Éolienne (FEE) rassemble plus de 90% du marché français des éoliennes, soit plus de 170 membres, et œuvre à la promotion de l'énergie éolienne en France auprès de l'ensemble des acteurs du secteur.

Contact presse

Renato Martinelli

+33 (0)6 46 88 33 16

renato.martinelli@havasww.com